



FOOTBALL des JEUNES



Comité Directeur du District Marne de Football
Réunion du Vendredi 15 mars 2019

Réforme des Compétitions de Jeunes
saison 2019-2020



1. Nouvelle architecture des compétitions régionales jeunes

Schéma votée par l'AG de la LGEF le 2 juin 2018



Mise en place
2019/2020

U13

U14

U15

U16

U17

U18

U19

U20

NATIONAL

U15 GRAND EST
1 poule (14)

NATIONAL U17

NATIONAL U19

R1 LGEF

Grand Est U14
2 poules 12

Grand Est U16
2 poules 12

Grand Est U18
2 poules 12

R2 LGEF

REGIONAL U15
3 poules 12

REGIONAL U17
3 poules 12

REGIONAL U19
3 de poules 12

R3 : Gestion par
Territoires et Districts

ECHELONS INFERIEURS TERRITOIRES / DISTRICTS

Aide
Financière

PROJECTION EQUIPES
PAR TERRITOIRE

U15 GRAND EST : 5/5/4

R1 : 27 / 27 / 18

R2 : 36 / 36 / 36

Toute situation particulière sera gérée par la commission des compétitions

Mise en place
2019/2020

NATIONAL

U15 GRAND EST
1 poule (14)

NATIONAL U17

NATIONAL U19

R1 LGEF

Grand Est U14
2 poules 12

Grand Est U16
2 poules 12

Grand Est U18
2 poules 12

PROJECTION EQUIPES
PAR TERRITOIRE

U15 GRAND EST : 5/5/4

R1 : 27 / 27 / 18

R2 : 36 / 36 / 36

R2 LGEF

REGIONAL U15
3 poules 12

REGIONAL U17
3 poules 12

REGIONAL U19
3 de poules 12

**R3 Alsace
Lorraine**

U14 2 poules de 12

U16 2 poules de 12

U18 2 poules 12

U13
2 poules 10

U14 2 poules 10

U16 2 poules 10

U18 2 poules 10

avec 5
U19 maxi

**R3
Champagne
Ardenne**

Formule
interdistricts
en 2 phases

2ème phase (févr. à juin)



➔ gérée par la Ligue

1ère phase (sept.-janvier)



➔ gérée par les Districts

Toute situation particulière sera gérée par la commission des compétitions



R3 Champagne Ardenne

R2 LGEF

Grand Est U14
2 poules de 12

REGIONAL U15
3 poules 12

REGIONAL U17
3 poules 12

REGIONAL U19
3 poules de 12

Mise en place
2019/2020

2è phase (févr. à juin)

→ gérée par
la Ligue

U13 2 poules 10

U14
2 poules 10

U16
2 poules 10

U18
2 poules 10

avec 5
U19 maxi

« schéma » DISTRICT

1ère phase
(sept. à janvier)

U13 R3

U14 R3

U16 R3

U18 R3

avec 5 U19 maxi

→ gérée par les Districts

La formule « inter-districts »
en 2 phases actuelle en U13
sera étendue en U14, U16, U18

Question

→ Comment seront constituées les Poules
D1 U14, U16, U18 en septembre 2019 ?
montées/descentes à l'issue de la saison 2018-2019

Toute situation particulière sera gérée par la commission des compétitions





2. Comment seront constituées les Poules R3 U14, U16, U18 en septembre 2019



➔ à partir du nombre d'équipes descendant de R2, complété par le nombre d'équipes nécessaires pour arriver à une Poule à 12 dans chaque catégorie

Constitution du niveau R3 Champagne-Ardenne en 2 phases

(textes votés à l'AG de la LGEF)



en U14

➔ les équipes U13 n'étant pas classé aux 3 premières places du championnat R3 Marne-Ardenne (soit 2 à 5 équipes)

en U16

➔ Les 11^{ème} et 12^{ème} du Championnat U15 R1 2018-2019
➔ Les équipes classées 2^{ème} à la 9^{ème} place du Championnat U15 R2 2018-2019

en U18

➔ Les 11^{ème} et 12^{ème} du Championnat U17 R1 2018-2019
➔ Les équipes classées 3^{ème} à la 9^{ème} place du Championnat U17 R2 2018-2019

La constitution des poules R1 U14, U16, U18, des poules R2 U15, U17, U19 a été communiquée à tous les clubs de Ligue en août 2018, et a fait l'objet d'une parution sur le site de la LGEF et du District Marne (publiée le 29 nov. 2018) lien : <https://marne.fff.fr/simple/reformes-competitions-jeunes/>



Constitution du niveau R3 en septembre-2019

(simulation suivant classement au 25 mars 2019)



en U14

➔ les équipes U13 n'étant pas classé aux 3 premières places du championnat R3 Marne-Ardenne (soit 2 à 5 équipes)

Reims Ste Anne
Taissy AS
Cote des Blancs

+ les équipes classées de la 1^{ère} à la 9^{ème} places du championnat U13 élite pour compléter la Poule à 12

en U16

➔ Les 11^{ème} et 12^{ème} du Championnat U15 R1 pas d'équipe marnaise (Bar s/Aube et Eclaron actuellement)
➔ Les équipes classées 2^{ème} à la 9^{ème} place de chaque poule du Championnat U15 R2 2018-2019

Argonne FC (7A)
Muizon/Gueux (6A)
Cormontreuil (5A)
Epernay RC (2B)
Stade de Reims 2 (3B)
Reims Ste Anne 2 (4B)

Sézanne RC (5B)
Dizy US (8B)
Vitry FC (7B)
Taissy AS 2 (9B)
+ les 2 premiers du championnat U15 D1 2018-2019 pour compléter la Poule à 12

en U18

➔ Les 11^{ème} et 12^{ème} du Championnat U17 R1 pas d'équipe marnaise (Prix-les-M. et Bar s/Aube actuellement)
➔ Les équipes classées 3^{ème} à la 9^{ème} place de chaque poule du Championnat U17 R2 2018-2019

Argonne FC (5A)
Fismes US (7A)
Sézanne RC (5B)
Cormontreuil FC (7B)
Fagnières ES (7B)
Taissy AS (6B)

+ les équipes classées de la 1^{ère} à la 6^{ème} places du championnat U17 D1 2018-2019 pour compléter la Poule à 12

Schéma départemental 2019-2020

1^{ère} phase (sept./janvier)

→ Gestion District

2^{ème} phase (févr./juin)

→ R3 gérée
par la Ligue

Sept.-2020

Poules de 12
constituée par les des-
centes de R2 de la saison
2018-2019, complétée par
les meilleures équipes
des championnats de D1
2018-19 (U13, U15, U17)
et par les équipes U13 R3
n'étant pas montées en
U14 R1

R3

U18 (12)

5

U16 (12)

5

U14 (12)

5

U13 (12)
2 poules de 6

5

U18 (10)

U16 (10)

U14 (10)

U13 (10)

1

1

1

1

R2 U19

R2 U17

R2 U15

R1 U14

Les 2^e à 10^e restent
en R3 de leur catégorie

Les équipes 6^e à 12^e
descendent en D1

7

1^{ère} phase U13 R3
(idem saison 2018-2019)
= brassage « élite »

Poules D2 consti-
tuées sur engage-
ments des clubs

Brassage U13
(idem saison 2018-2019)

Pas de D1
U14, U16, U18
en 1^{ère} phase

D2

U18 (3 poules ?)

U16 (3 poules ?)

U14 (3 poules ?)

3 à 5

3 à 5

3

D1

U18 (10 à 12)

U16 (10 à 12)

U14 (10)

Accession en R3
(suivant le nombre
d'équipes restant en R3)

D2

U18 (x poules)

U16 (x poules)

U14 (x poules)

Les autres équipes restent en D 2

Toute situation particulière sera gérée par la commission des compétitions



Catégories d'âge des compétitions et surclassements autorisés (selon les règlements généraux de la FFF)



	FOOT à 8	FOOT à 11					
COMPETITIONS	U13	U14 R1 + R3 + D2/D1	U15 R2	U16 R1 + R3 + D2/D1	U17 R2	U18 R1 + R3 + D2/D1	U19 R2
Catégories d'âge	U12 U13	U13 U14	U14 U15	U15 U16	U16 U17	U17 U18	U18 U19
Années de naissance	2008 2007	2007 2006	2006 2005	2005 2004	2004 2003	2003 2002	2002 2001
Surclassements autorisés	3 U11 maxi (2009)	3 U12 maxi (2008)	3 U13 maxi (2007)	3 U14 maxi (2006)	U15 en nbre illimité	U16 (nbre illimité) 5 U19 possible en R3 (à confirmer)	U17 en nbre illimité
sous-classement Filles autorisés	U14F	U15F	U16F non autorisée	RAPPEL : les filles ne sont plus autorisées à évoluer en mixité à compter de la catégorie U16F (règlements FFF)			



situation particulière du Niveau D2 à étudier





Les points qui restent en suspens Les questions à traiter (d'ici la fin de saison)



→ Répondre aux besoins des clubs et des pratiquants

1. Clubs en milieu rural ou à faible potentiel de licenciés :



Maintien d'une équipe U13 (à 8), ou création d'une équipe U14 (à 11) ?

→ on peut penser qu'il sera + facile pour certains d'engager une équipe U13 (à 8), qu'une U14 (à 11).

→ problème : où faire jouer les U14 ? en U16, en les surclassant ?

Dans ce cas-là, ne faut-il pas envisager d'augmenter le nombre de joueurs surclassés, au niveau D2 uniquement ? Une solution doit être trouvée, afin de ne pas perdre de licenciés U14.

Les clubs devront faire remonter leur situation et besoins (objectif : faire jouer leurs U14).

2. Plus de compétitions U19 R3 ou District l'an prochain. Que faire des U19 ?

Les clubs devront identifier leurs besoins, les communiquer au District, voire faire des propositions.

3. Quelle compétition District doit-on programmer le Dimanche matin : U14 ? U16 ? U18 ?

La Commission des compétitions sera probablement amené à sonder les clubs à partir des demandes émises).





REIMS,
VILLE HÔTE DE LA
COUPE DU MONDE FÉMININE
DE LA FIFA, FRANCE 2019™



*En 2019
C'est le moment de briller !!!!*

